



*Cette année le Trophée des Îles sera disputé sur 2 épreuves :
L'île de Ré, et Ile d'Oléron.*

L'île d'Oléron : le dimanche 13 juin 2021,

L'île de Ré le dimanche 27 juin 2021,

Ces deux concours invités font l'objet d'une dotation spéciale.

Les coordonnées GPS des lieux de lâcher :

Ile d'Oléron : Latitude : 45°56' 42,000" Nord - Longitude : 01° 19' 01,000" Ouest

Ile de Ré : Latitude : 46°14' 39,000" Nord - Longitude : 01° 33' 40,000" Ouest

Participation : ces concours sont ouverts à tous les colombophiles du Sud-Ouest, licenciés à la Fédération Colombophile Française, pour les catégories Vieux, Yearlings et Jeunes.

Parrainage : pourront participer, les personnes non licenciées à la F.C.F. parrainées par un colombophile licencié à la F.C.F.

Les pigeons seront inscrits au nom du colombophile et du parrainé (*Voir ci-dessous le bulletin de parrainage*)

La mise pour frais est fixée à 1,20 €/ pigeon pour chaque concours.

Points de ramassage pour les 2 concours par le camion de Castres et de l'Entente :

Agen, Albi, Ausson, Castres, Gimont, Pia, Villeneuve/Lot et :

- Pour l'île d'Oléron : à St Pons de Thomières (34) le samedi 12 juin à 10H30

- Pour l'île de Ré : à Puisserguier (34) le samedi 26 juin à 9H10

D'autres lieux peuvent être envisagés, avec au moins 3 colombophiles participant aux concours. Pour ces nouveaux lieux, les pigeons seront acheminés vers les points de ramassage ci-dessus. Une liste supplémentaire des lieux de mise en loge sera communiquée ultérieurement.

Mise en loge :

L'île d'Oléron : samedi 12 juin 2021,

L'île de Ré : samedi 26 juin 2021.

Chaque centre fixera son heure de mise en loge en fonction de l'heure de passage du transporteur.

Important :

- Joindre les feuilles de mise en loge ainsi que les attestations de vaccinations.
- Nombre de pigeons par panier : plastiques 20, bois 22
- Tous les paniers devront être complets : étiquetés (mâles femelles et société + Nombre)
Il est impératif de signaler les paniers incomplets, afin qu'ils soient complétés aux points de ramassage.

Départ du camion de la société d'Agen : le samedi à 16h au plus tard.

Adresse : Chez JM Havez : 38, rue Lacarrérotés 47550 Boé

Tél : 06 78 08 52 69 - Email : ojm.havez@orange.fr

Heure du lâcher : à partir de 6h30 – 7h suivant les conditions atmosphériques.

Toutes les communications s'effectueront par **Email**. Bien mentionner l'adresse Email sur le bulletin de participation et sur la feuille de mise en loge

Classements :

Un classement général en :

- **Vieux-Yearlings (mâles-femelles)**
- **Yearlings (mâles-femelles)**
- **Jeunes**

Pour chaque concours, 3 zones :

L'île d'Oléron :

- **1^{ère} zone : de 200km à 320 km,**
- **2^{ème} zone : de 320 à 420km.**
- **3^{ème} zone : au-delà de 420km, pas de limitation pour le point arrière.**

L'île de Ré :

- **1^{ère} zone : de 235km à 350 km,**
- **2^{ème} zone : de 350 à 450km.**
- **3^{ème} zone : au-delà de 450km, pas de limitation pour le point arrière.**

Il sera établi un classement pour ces différentes zones, pour les mêmes catégories que ci-dessus.

DOTATION DU TROPHÉE DES ÎLES : (à lire attentivement)

Ce trophée sera disputé sur les 2 concours par addition de places sur les 5 inscrits pour chaque concours, classement Vieux et Yearlings

Important : il y a obligation d'enloger au minimum 5 pigeons par concours et de participer aux 2 concours. (Pas de cumul de prix)

Récompenses pour chaque zone : (3 zones)

- 1^{er} Un trophée + Roti de volaille + un mélange Sport (25kg),**
- 2^{ème} Un mélange Sport (25kg),**
- 3^{ème} Un magnum de vin.**

•**FEMELLES :** Au classement femelles vieux et yearlings au plus de prix :
Zone 1 - Zone 2 - Zone 3 : un sac (25kg) mélange élevage.

•**JEUNES :** Au classement jeunes au plus de prix :
Zone 1 - Zone 2 - Zone 3 : un magnum de vin.

DOTATION DES CONCOURS : Récompenses pour chaque zone au classement Vieux et Yearlings :

Île d'Oléron :

1^{er} Un objet + un panier garni,

1^{ère} Série non désignée (SDN) de 3 pigeons du classement Vieux & Yearlings

*Ex : un amateur qui engage 15 pigeons, s'il constate au plus vite ses 14^{ème}, 2^{ème} et 8^{ème}, remporte la série (par addition de places) : **un mélange Sport (25kg).***

Île de Ré :

1^{er} Un objet + un panier garni,

1^{ère} Série non désignée (SDN) de 3 pigeons du classement Vieux & Yearlings

*Ex : un amateur qui engage 15 pigeons, s'il constate au plus vite ses 15^{ème}, 4^{ème} et 10^{ème}, remporte la série (par addition de places) : **un mélange Sport (25kg).***

ATTENTION ! La présence des récipiendaires est obligatoire pour retirer leurs prix. Les prix non retirés le jour de la remise des récompenses resteront la propriété de la société organisatrice.

La remise des prix des concours de l'île d'Oléron et de l'île de Ré : le lieu et la date seront communiqués avec les résultats des concours.

Les colombophiles Agenais.